L'implantation des ouvrages en plan et en altitude , devra être vérifiée par l'entreprise concernée. Les cotes des plans et coupes devront être adaptées aux matériaux utilisés il en va de même pour les ouvrages techniques tels que : structure béton, charpente, lots fuldes, etc...
Les cotes sont données par l'Architecte qu'à titre indicatif.
Celles-ci restent sous l'entière responsabilité des entreprises concernées. s plans sont la propriété de l'auteur. Leur copie et reproduction ou leur communication avec des tiers, reproduction ou leur communication avec des tiers, le modification, adjonction ou suppression apportée le modification, adjonction de suppression apportée mojet est interdite sans autorisation écrite de leur Vue de loin Ο. STATIONNEMENT PMR Le PLAN DE MASSE est retranscrit à partir du plan cadastral au 1/1000e. L'exactitude des mesures ne peut être obtenue qu'à partir d'un relevé de géomètre. Les cotes de niveau des Plans sont données par rapport au niveau de référence. NOTES TECHNIQUES:

Les présents Plans sont uniquement destinés à la

DEMANDIE de PERMIS de CONSTRUIRE. Il ne peuvent donc pas

être considérés comme PLANS D'EXECUTIONS

Le niveau de référence +/- 0,00 est situé au Rdc

EXSTANT Les hauteurs des batiments sont données par rapport au Terrain Naturel (Art. R 111.19 du Code de l'Urbanisme). Portail <u>Chemine</u>ment PMR g EV/EU/EP réseau EV/EU/EP sur domaine public réseau AEP sur domaine public H=2.98 EV/EU depuis sous-sol TN=TF= -0.04 TN=TF= -0.06 **@** 9,43 H=3.30 LEGENDES:
T.N. = Terrain Naturel
T.F. = Terrain Fini
N. = Niveau
H. = Hauteur par rapport
au Terrain Naturel **SANITAIRES** COUR Enrobé AEP 5,96 H= 3.62 **RUE DES MINES** 5,90 $\overline{\blacktriangle}$ A Couverture zinc prépatiné à joints debouts PREAU Sol béton teinté balayé 26,95 21,08 Le niveau de référence est situé sur au Rdc existant BCD BCD **──** PLAN MASSE Projet - 1/150 Repérage des vues / repérage des coupes AA et BB PC 2 1,97 **H=3.06** H=4.03 **III**-TN= -0.09 TF= +0.03 H=3.29 TN=TF= -0.79 ENTREE H=3.03 TN=TF= -0.85 Vue de près et document graphique BATIMENT PRINCIPAL NON CONCERNE Electrical agrical

 ∞